

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire tenue le 21 juin 2010, à
16 h 00 au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Sont présents : Luc Lamond, maire
Denis Charlebois, conseiller siège no 1
George Calder, conseiller siège no 2
Françoise Tassé, conseillère siège no 3
Richard Lessard, conseiller siège no 5
France Robillard Pariseau, conseillère siège no 6

Est absent : René Pelletier, conseiller siège no 4

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire,
monsieur Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Luce
Bergeron, est aussi présente.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

La séance extraordinaire est ouverte à 16h10 par le maire Luc Lamond, la
directrice générale Luce Bergeron fait fonction de secrétaire.

2. **AVIS DE MOTION**

L'avis de motion est reporté une séance subséquente

3. **LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 163-2010**

Le maire Luc Lamond fait la lecture du règlement numéro 163-2010

Il est proposé par le conseiller Denis Charlebois et résolu à l'unanimité des
conseillers :

CM 2010.06.126

D'ADOPTER le règlement d'emprunt numéro 163-2010 intitulé : Règlement
d'emprunt no 163-2010 décrétant une dépense de 818 965\$ pour la
reconstruction des quais dans la partie nord et la partie sud du lac des Seize-
îles et un emprunt de 730 000\$.

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Richard Lessard et résolu à l'unanimité des
conseillers :

CM 2010.06.127

DE lever la séance extraordinaire, il était 16h36.

Luc Lamond
Maire

Luce Bergeron
Directrice générale